



UNITÉ DES GRANDS BRULÉS

Ce sous-centre regroupe les activités de soins infirmiers requis par des bénéficiaires hospitalisés dans l'unité de soins des grands brûlés.

ACTIVITÉS

- Surveillance par le chef de l'unité de soins
- Contrôle de l'évolution des cas
- Application de la médication
- Prélèvements sur les bénéficiaires hospitalisés
- Traitements autorisés et prescrits
- Alimentation des bénéficiaires : de la distribution des plateaux jusqu'à l'assistance directe auprès des bénéficiaires
- Constitution et tenue à jour des dossiers
- Assistance morale et physique aux bénéficiaires
- Réception et départ des bénéficiaires
- Contrôle de l'allée et venue des bénéficiaires aux services spécialisés
- Hygiène et confort des bénéficiaires
- Tous autres soins de chevet
- Déplacement interne des bénéficiaires (brancardiers)

COÛTS

MAIN-D'OEUVRE

- Salaires
- Avantages sociaux généraux
- Avantages sociaux particuliers
- Charges sociales

AUTRES DÉPENSES

- Services achetés
- Autres fournitures et dépenses:
 - instruments et petit matériel
 - fournitures médicales et chirurgicales
 - papeterie, impression et articles de bureau
 - frais de déplacement, de séjour et d'inscription du personnel
 - location d'équipement
 - fournitures et dépenses diverses

S P H

C H

Mise en vigueur le :
85-04-01

Révisé le :
86-04-01

Volume
01

Chapitre
04

Page
01

6057

UNITÉ DES GRANDS BRULÉS

Notes:

- 1) *Ce sous-centre est réservé aux seuls établissements ayant une unité organisée de soins pour les grands brûlés.*
 - 2) *Les Notes inscrites au centre d'activités 6050 s'appliquent à ce sous-centre, le cas échéant.*
-

UNITÉ DE MESURE

A) *Le jour-présence*

Définition et relevé

Pour calculer les jours-présence, se reporter à la définition et au relevé de l'unité de mesure du centre d'activités 6050.

S P H

C H

Mise en vigueur le :
85-04-01

Révisé le :
86-04-01

Volume
01

Chapitre
04

Page
02